Image not found or type unknown

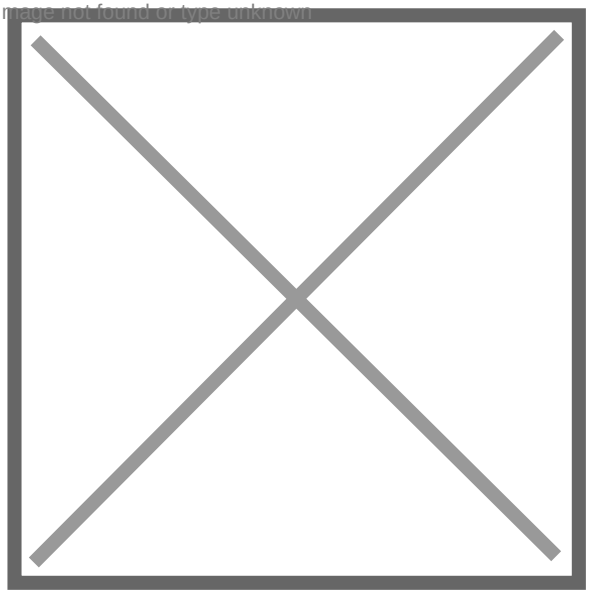

Ma demande de visa long séjour resque t elle d'etre refusé

Par **samriad**, le **11/02/2016** à **22:06**

Bonjour, voila ma situation ....je suis une femme enseignante au lycée ,algérienne ,de 40 ans ,mariée avec un homme de binational té de 47 ans on s'est connu sur internet..... mariage célébré en Algérie en mai 2015....en aout j'ai eu un visa touristique c'est ma belle mère qui m'a fait l'hébergement pour mon visa pas mon mari.... une fois en France je suis allée chez mon mari.... il m'a fait une déclaration sur l'honneur à la marie dans laquelle il dit que je suis chez lui .....le 09 septembre mon mari a envoyé notre dossier à Nantes pour la transcription.... avant , 5 septembre je suis allée à la préfecture pour demandé une prolongation ....15 octobre demande rejetée sans oqts normal transcription en cours + visa touristique .....
Je n'ai pas brulé mon visa et je suis rentrée en Algérie (multiple sortie j'ai resté en France 2 mois et 15 jours ...puis 15 jours) après la consommation de mes trois mois de visa...
J'ai ma transcription... et je conte faire ma demande de visa long séjour .....j'ai lu sur plusieurs forum que ils ont refusé plusieurs demandes sous prétexte que c'est t'un mariage Blanc .....fraude.....absence de vie commune ....ma question est la suivante .....
Est ce que ma demande risque t elle le rejet à cause de mon séjour en France .... ou bien de ma demande de carte séjour dont je n'ai pas droit.... soit disant que cette demande prouve la grande envie de s'installer en France ....donc un mariage Blanc ...ou gris ....parce que le consulat ouvre une enquête sur tous ceux qu'ont détournées en France lors de leur demande de visa .....
C'est long mais j'ai voulu bien expliqué .....
Merci d'avance

Par **samriad**, le **11/02/2016** à **22:08**

C'est le premier mariage pour nous deux ....pas d'enfant....

Par **samriad**, le **20/02/2016** à **17:55**

Répondez moi svp

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés